



2020 - 2026

# **DONNEMARIE-DONTILLY**

## **Commission TRAVAUX (bâtiments, voiries, développement durable).**

### **Projet de Jardin sauvage – rue du Moulin à Tan.**

**Dossier de présentation pour deuxième session d'appel à projet du budget participatif environnemental et solidaire de la Région IDF**

**07 novembre 2020.**

Rédacteur : Patrick MENEZ

Destinataires :

Membres de la Commission développement durable La végétalisation.

- Madame Sandrine SOSINSKI Maire
- Madame Julie BUOT
- Madame Carine LETERRIER
- Madame Séverine MASSON
- Madame Ginette MONPOIX
- Agents techniques - Espaces verts

## Contexte

L'Île-de-France a été la première Région à créer un budget participatif environnemental et solidaire dont le premier appel à projets a eu lieu cet été. Il a permis d'accompagner financièrement 472 projets portés par des associations, des collectivités et des entreprises pour un montant de plus de 78 millions d'euros.

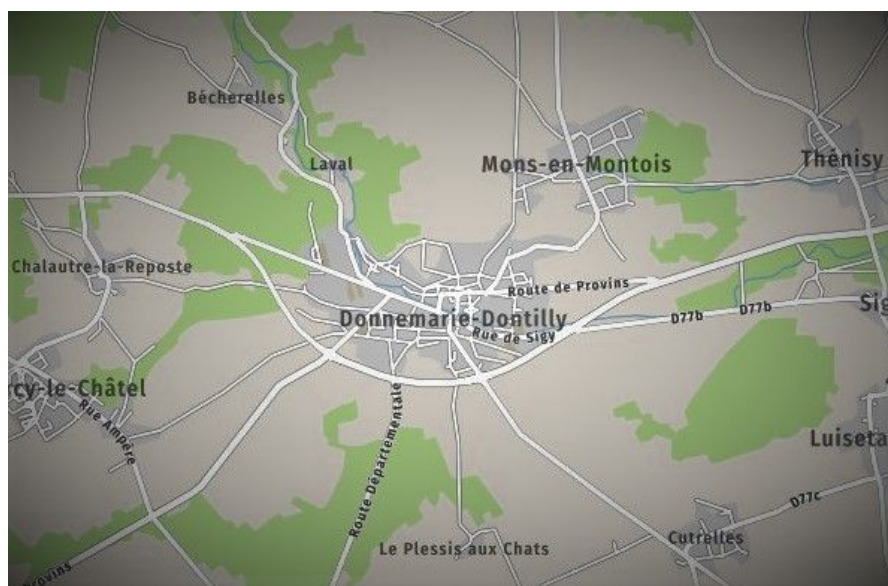
Ce budget pluriannuel de 100 millions d'euros par an connaîtra ainsi de nouveaux appels à projets lancés chaque année.

Le second d'entre eux a été ouvert **vendredi 16 octobre dernier et s'achèvera le vendredi 4 décembre** afin de permettre le dépôt des dossiers qui feront l'objet d'un examen de forme sur leur recevabilité avant, si ils sont bien recevables, d'être soumis au vote des Franciliens et présentés à la Commission Permanente de la Région début 2021.



## Donnemarie-Dontilly - Présentation

Donnemarie-Dontilly est située en Seine-et-Marne, dans le Montois, dans le nord-est de la France, entre Provins et Montereau-Fault-Yonne, à 90 kilomètres au sud-est de Paris. À l'origine, Donnemarie-en-Montois et Dontilly étaient deux communes distinctes, séparées l'une de l'autre par la rivière de l'Auxence. Le 31 juillet 1967, elles furent réunies pour devenir Donnemarie-Dontilly. A la commune sont rattachés deux hameaux Bescherelles et le Plessis-Aux-Chapts.



La responsabilité sociale et environnementale, que nous retrouvons sous diverses désignations pacte vert, développement durable, environnement ..., est aujourd'hui un enjeu fort pour tous. Elle impose aux agents économiques d'être exemplaires et d'assumer leur responsabilité à l'égard de la société tout entière. La démarche développement durable s'impose d'elle-même dans un processus de respect des générations futures.

C'est pourquoi, les élus de Donnemarie-Dontilly adhèrent à ce principe par l'intégration volontaire des préoccupations sociales et environnementales dans leurs actes, dans leurs décisions, dans leurs projets. Ces notions seront partie intégrante dans notre recherche d'amélioration de notre cadre de vie. Nous allons donc, dans notre gestion communale, avec ce sujet transverse, chercher au quotidien à concéder un impact positif sur notre société tout en restant économiquement viable.

Les élus Donnemaritains tiennent à ces principes d'amélioration de notre cadre de vie par une approche environnementale, de réduction de coûts, tout en intégrant le tissu local.

## Notre projet

Le projet environnemental de la commune de Donnemarie-Dontilly repose sur plusieurs piliers. Dans le cadre du développement durable nous avons mis en place une sous-commission dite « végétalisation ». Cette commission a porté sa réflexion sur divers thèmes :

- Conception d'un jardin partagé dans l'école élémentaire et maternelle.
- Développement de jardins ouvriers pour les aînés.
- Création de mini puits de carbone en lançant l'opération « les branches de Donnemarie-Dontilly ».
- Végétalisation de murs, **création d'un jardin / champs avec des fleurs utilisées pour les jachères.**
- Végétalisation de la place du marché avec une réflexion globale pour harmonisation des bacs et utilisation de plantes peu exigeantes en eau.
- Pratiquer le fauchage tardif et diversification de l'écosystème par semence de fleurs des champs.
- Redynamiser la végétalisation du cloître par des associations et mise en valeur des puits et lavoirs.

Nous avons retenu parmi l'ensemble de ces projets la création d'un jardin sauvage marchant sur les traces du jardinier irlandais William Robinson (1838-1935) fondateur de ce concept. Nous concevons ce lieu sous divers aspects : les végétaux, la faune et l'humain. Avec pour ligne directrice l'harmonie et le partage de cet espace.

Notre recherche consiste à réintroduire la nature dans des intervalles non-productif, afin de protéger la biodiversité, de créer des couloirs permettant le déplacement des espèces, de conserver des plantes indigènes, et de donner aux oiseaux des haies de protection.

Notre ambition, notre volonté est de créer un « jardin sauvage » ne faisant pas l'objet d'un entretien strict, pour rompre avec le conformisme des jardins. Créer un lieu champêtre, un refuge naturel, tout en offrant aux Donnemaritains un lieu bucolique où ils pourront flâner.

Nous apercevons une tendance évolutive de la gestion des espaces, les bords de route, les ronds-points, les jardins se transforment et deviennent plus sauvages. Par ce projet, nous souhaitons encourager et montrer l'exemple à nos administrés pour qu'ils intègrent dans leurs jardins privés cette approche. Des points de rencontre seront organisés pour expliquer le concept de ce jardin et de son intérêt.

Afin de contribuer à la préservation de la biodiversité locale, nous serons attentifs à la place accordée aux espèces végétales indigènes et la création de milieux naturels protecteurs (oiseaux, hérissons...). Ce lieu doit offrir à la vie sauvage, tant végétale qu'animale un biotope local tout en restant attrayant pour le public (aspects récréatif et esthétique). Le concept est de laisser se réinstaller petit à petit les équilibres naturels.

Il est important de rappeler que les services techniques de la commune n'utilisent pas de produits phytosanitaires depuis des années. Parallèlement, nous mettrons en place le fauchage tardif sur la commune.

## Situation géographique du projet

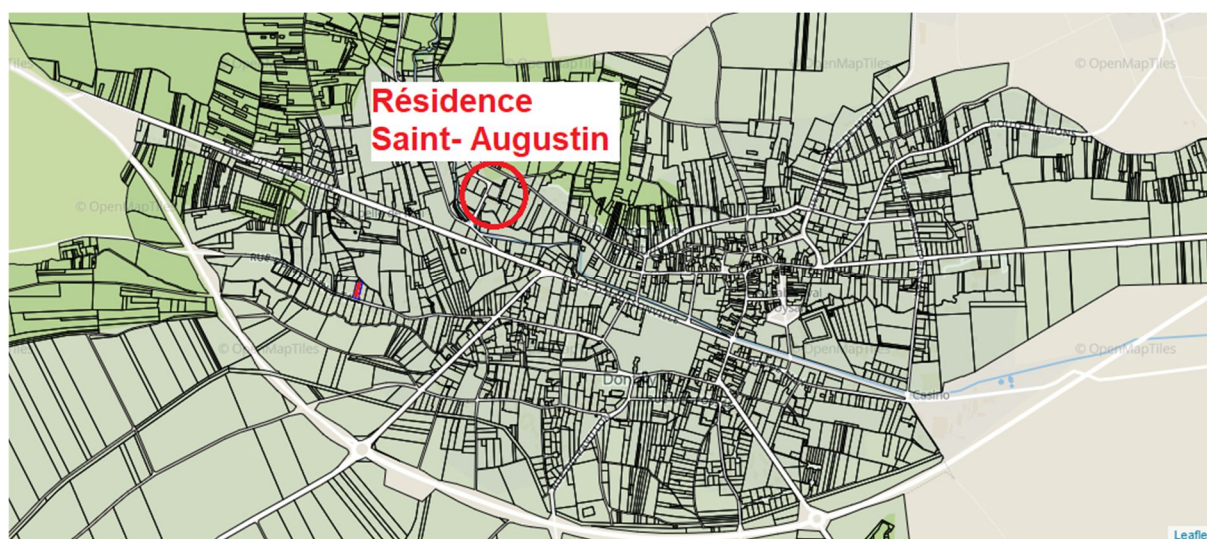
Notre projet repose sur deux parcelles propriété de la commune.

Section de parcelle : C    Numéro de parcelle : 144    Superficie : 829 m<sup>2</sup>

Section de parcelle : C    Numéro de parcelle : 730    Superficie : 36 m<sup>2</sup>



Ce terrain est situé en proximité d'un chemin et d'une route peu fréquentée. Désaxés du centre-ville et en proximité de la résidence Saint-Augustin (logements sociaux).



Le positionnement de ce terrain permet de donner un but aux promenades des Donnemaritains dans un cadre champêtre (peu de constructions) via le chemin ou plus urbain via les routes.

## Notre cahier des charges

Création d'un espace végétalisé sauvage.

Flours : mélanges pour prairies fleuries – Abeilles, papillons...

Haies d'arbustes fleuries, à baies, épineux - Nourriture et protection des oiseaux, hérisson...

Végétaux rustique demandant peu d'eau et d'entretien – résistants aux étés secs.

Aucun pesticide et entretien mécanisé réduit au strict minimum.

Passage traversant sinueux pour les promeneurs nord / sud en herbe.

Pose d'hôtels à insectes.

Aménagements – bancs (3/4).

## Etapes de la réalisation du projet

### Architecte paysager.

Conception et maîtrise d'œuvre du jardin en fonction du cahier des charges édicté par la commune. Fourniture d'un plan de jardin. Apport de conseils sur le choix des plantes à intégrer dans le jardin et conception des différents ouvrages qui peuvent composer l'espace vert.

Prix horaire minimum 40 € / Prix horaire moyen 45 € / Prix horaire maximum 50 €

Cout estimé : 800 €

### Jardinier-paysagiste.

Il se consacre aux plantes et à leur culture. Apport de conseils sur l'entretien du jardin aux services techniques. Préparation du sol : le gage de succès est un sol qui doit être consciencieusement préparé. Le sol sera retourné une première fois sur 15 cm, et restera tel quel une quinzaine de jours pour laisser le temps aux mauvaises herbes de lever puis il faudra repasser le motoculteur superficiellement pour les éradiquer. Entre temps, les racines des plantes vivaces sauvages seront extraites. Puis le sol sera nivelé.

Les paysagistes proposent plusieurs modes de facturation, notamment la facturation forfaitaire. Les forfaits s'appliquent tant à la création de jardin qu'à l'entretien de celui-ci.

- Les forfaits comprenant les plans et la coordination des travaux sont en moyenne de 400€ à 500€ pour la création d'un jardin de 500 m<sup>2</sup>.
- Pour des créations d'aménagements d'espaces vert « clé en main », d'une surface de 300 m<sup>2</sup>, comprenant les plans et la coordination, la fourniture des végétaux, et la réalisation des travaux, un architecte paysager peut proposer un forfait compris entre 2 500€ et 6 000€.

### Services techniques de Donnemarie-Dontilly.

Ils auront la charge de l'entretien du jardin suivant les prescriptions du jardinier paysagiste. Cet entretien sera minimaliste, sans produits, avec des tailles manuelles ou pas, mécanisation à proscrire.

## Les végétaux envisagés

Mélanger les plantes, avec, dans la mesure du possible, des plantes indigènes locales et des plantes utiles aux espèces animales (arbres à baies, plantes mellifères, fleurs simples produisant nectar). Notre choix portera sur des plantes robustes qui restent saines sans recours aux produits chimiques.

**Les fleurs :** Les mélanges pour prairies fleuries sont variés, nous proposons deux types choix à définir :

- **Mélange Prairie fleurie Mellifère**

Mélange de 16 espèces attractives pour les insectes pollinisateurs avec une floraison échelonnée produisant pollen et nectar. Recommandé pour les zones écologiques.

Hauteur : entre 40 et 90 cm - Peu exigeant en eau - Semis de printemps et d'automne \_ Dose de semis : 1,25 à 2,5 grammes / m<sup>2</sup>

Conditionnement :

Sac de 250 g pour une surface de 100 m<sup>2</sup> (40 €) - Sac de 1 kg pour 400 m<sup>2</sup> (99 €).

### COMPOSITION

Parmi les espèces rentrant dans la composition on retrouve :

- Bourrache officinale
- Phacélie
- Coquelicot
- Lin pérenne
- Marguerite
- Sainfoin
- Centaurée barbeau sauvage
- Monnaie du pape

- Lotier corniculé
- Marguerite

- **Mélange Prairie fleurie Champêtre**

Ce mélange permet de fleurir les zones à faible entretien. Les espèces qui composent ce mélange ont été choisies pour leur grande rusticité, afin d'obtenir un fleurissement optimum en conditions parfois difficiles. Cette composition permet d'avoir un résultat en semis d'automne et en semis de printemps (fleurissement dès la première année) grâce à la diversité des espèces florales

Hauteur : entre 25 à 50 cm - Dose de semis : 2 à 4 grammes / m<sup>2</sup>

Conditionnement :

Sac de 250 g pour une surface de 60 m<sup>2</sup> (40 €) - Sac de 1 kg pour 250 m<sup>2</sup> (99 €).

COMPOSITION

- Anthémis des teinturiers
- Centaurée bleuet
- Coquelicots
- Lotier corniculé
- Mauve musquée
- Sainfoin
- Trèfle incarnat
- Lin oléagineux
- Souci
- Marguerite
- Saponaire

**Les haies :** Planter des haies ou des bosquets d'arbres à fruits ou d'arbustes à baies en haies libre, c'est-à-dire non taillée, a l'avantage de pouvoir fleurir et produire des fruits, et d'être ainsi plus attrayante pour les insectes, oiseaux et mammifères. Cependant, c'est plus difficile et plus long à produire ses effets. Propositions :

- **Cotinus coggygia :** peu difficile sur la qualité du sol l'arbre à perruques acceptera les sécheresses prolongées et intenses.

En pot de 4,5 litres forme touffe	21,75 €
En pot de 10 litres forme touffe extra	52,12 €
Motte forme touffe hauteur 100/125 cm	48,56 €

- **Gattilier :** il supporte les très fortes chaleurs et résistera à la sécheresse si celle-ci est temporaire. Hauteur 40/50 cm en Pot de 3L/4L - 24,50 €

- **Choisya :** on ne présente plus l'oranger du Mexique, il saura affronter les périodes de canicule et même des périodes de sécheresse soutenue.

Hauteur 60/80 cm	22 €
Hauteur 80/100 cm	25 €

- **Rosa rugosa :** le rosier rugueux, un sol profond et même sableux lui convient. Le manque d'eau l'été n'est pas un problème pour lui.

Hauteur du plant : 15/20 cm. Prix unitaire valable à partir de 3 plants commandés.	3.95 €
Hauteur du plant : 15/20 cm. Prix unitaire valable à partir de 10 plants commandés.	3.15 €

- **Lavande :** plante de garrigue par excellence, elle résiste bien aux vives chaleurs.

A partir de	5 unités	10 unités	30 unités
	9,60 € l'unité	9,41 € l'unité	8,91 € l'unité

- **Escallonia :** Un "dur à cuire" qui a sa place en massif ou en haie basse fleurie.

Hauteur 30/40 cm en Pot de 2L/3L - 13,90 € l'unité 37,50 € les 3 soit 12,50 € l'unité.

Ces prix sont à titre informatif.

## Les aménagements envisagés

### Banc public

Exemple : Banc public en plastique recyclé Marseille, lames en plastique 100 % recyclé et piétements en fonte.



Prix 385 € HT

Matière recyclée et recyclable

Participe à la protection de notre environnement notamment par la préservation de nos forêts

Sans entretien

Teinté dans la masse

Nettoyage facile

Anti-graffiti

Anti-UV

Imputrescible

Résiste aux intempéries

Ne rouille pas

Sans écharde

Ne se fend pas

Prévisionnel 3/4 bancs soit 1 540 € HT

### Hôtel à insectes

Nos manies de nature « propre » n'offrent aucun abri, aucun refuge pour les insectes et la faune en général. Les insectes ont bien sûr besoin de trouver en premier lieu leur nourriture et celle de leurs larves, mais aussi des abris pour se réfugier à plusieurs moments de leur vie.

Les hôtels à insectes ont la particularité d'offrir une diversité de gîtes à l'ensemble des auxiliaires : prédateurs de ravageurs et pollinisateurs.

Exemple : Hôtel à insectes (<https://www.hotels-a-insectes.fr/>).



Produit

Gamme 9 casiers

Dimensions extérieures

Largeur : 75 cm

Hauteur : 134 cm

Profondeur : 26 cm

Tarif TTC\*

249,00 Euros

Gamme 12 casiers

Largeur : 89 cm

Hauteur : 150 cm

Profondeur : 26 cm

329,00 Euros

Gamme 15 casiers

Largeur : 92 cm

Hauteur : 166 cm

Profondeur : 26 cm

378,00 Euros

Le bois de l'armature des meubles est à l'origine d'une exploitation forestière respectant les bonnes périodes de coupe qui permet une résistance naturelle aux conditions climatiques. Le seul traitement du bois doit être à base d'huile de Lin (répéter ce traitement une fois par an).

**PLAN DE FINANCEMENT****Mon plan de financement**

*Pour rappel, la subvention régionale doit être impérativement comprise entre 1 000 € et 10 000 € maximum.  
Seules les dépenses d'investissement sont éligibles.*

***Pour tous les organismes privés***

*La subvention régionale peut aller jusqu'à 100 % du montant des dépenses éligibles.*

***Pour tous les organismes publics***

*La législation impose une participation financière minimale du porteur de projet  
(pour respecter un plafond de cofinancement public). C'est pourquoi :*

- La subvention régionale ne peut excéder 80 % du montant des dépenses éligibles pour des projets relevant des thématiques alimentation, déchets / économie circulaire, santé environnementale.*
- La subvention régionale ne peut pas excéder 70 % du montant des dépenses éligibles pour des projets relevant de toutes les autres thématiques.*

<b>Libellé des dépenses</b>	<b>Montant des dépenses (en € HT)</b>	<b>Libellé des recettes</b>	<b>Montant des recettes (en €)</b>
architecte paysager	540	Subvention Région Île-de-France	9 806
Jardinier-paysagiste	5 400		
Bancs	1 540		
Hôtel à insectes	526		
Divers végétaux pour haie	1 500		
Semis Fleurs	300		
<b>TOTAL</b>	<b>9 806</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 806</b>